



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télévision numérique terrestre

Question écrite n° 78564

Texte de la question

M. Michel Zumkeller attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication quant au développement de la télévision numérique terrestre. Fin 2007, il est annoncé que 85 % du territoire national devrait accéder à la TNT, excluant les zones frontalières de l'est et du sud-ouest de la France, qui ne pourront bénéficier de cette modernité pour des problèmes techniques. Il souhaite connaître les mesures qui peuvent être menées rapidement afin que tous les Français bénéficient de cette nouveauté d'ici la fin d'année 2007.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78564

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2005, page 10709

Question retirée le : 25 avril 2006 (Retrait pour cause de question identique)